

STUDIO 24 : la Ville de Caen lance un appel à résidences pour 2022-2023

Depuis janvier 2022, la Ville de Caen gère en régie l'ex-Panta théâtre qui devient **un Espace de recherche des arts de la scène et de l'image. Le Studio 24** se veut un lieu de création différent et complémentaire des autres sites caennais, pour d'autres formes de rencontre avec le public.

Depuis lundi 28 mars, le Studio 24 accueille pour sa 1^{ère} résidence l'artiste **Frédéric Deslias**. **Jusqu'au 9 avril**, il travaillera à la création de l'épisode 1 « *Le Chamois des Alpes bondit* » de son projet FUSION (titre provisoire). Une création transmédia d'anticipation d'après les nouvelles d'Alain Damasio, Norbert Merjagnan, Philip K. Dick.

Impulsé par Emmanuelle Dormoy, maire adjointe chargée de la Culture et du patrimoine, ce nouveau lieu de culture a pour objectif de recevoir des compagnies en résidence pour leur permettre des temps de recherche et d'invention.

Comment les compagnies seront-elles retenues ?

La Ville de Caen lance un appel à résidences pour la période 2022/2023 ouvert aux équipes dont le siège social est situé dans le Calvados. Les équipes retenues pourront bénéficier d'une bourse de recherche (entre 10 000 € et 20 000 €) et d'un temps de travail au Studio 24.

Les équipes seront choisies par un jury de techniciens et d'élus de la Ville de Caen et du Conseil départemental du Calvados, complété par des personnalités qualifiées. Une analyse technique des notes d'intention sera effectuée puis une rencontre avec le jury sera organisée afin de finaliser l'obtention des bourses de recherche.

➤ Le dossier devra réunir les éléments suivant :

- présentation du projet de la compagnie et des créations passées,
- note d'intention présentant les axes de recherche pour le Studio 24 et la bourse (1 page recto/verso) ainsi qu'une présentation des ouvertures aux publics dans un objectif de partager les enjeux de la recherche et de la création,
- présentation de l'équipe réunit pour la résidence de recherche au Studio 24,
- note rassemblant les besoins techniques pour la résidence au Studio 24,
- un budget détaillant l'utilisation des fonds publics demandés.

Chaque année, plusieurs compagnies obtiendront ainsi une bourse de recherche et un temps d'utilisation du Studio 24 qui se répartira sur 18 mois (4 à 6 semaines de recherche).

➤ Calendrier de l'appel à résidences :

Diffusion de l'appel à résidences sur caen.fr : vendredi 8 avril 2022

Clôture du dépôt des dossiers : mercredi 8 juin 2022

Analyse technique des dossiers : mercredi 15 juin 2022

Jury pour le choix des compagnies en résidence : 22 juin 2022

Cet appel à résidences permettra aux compagnies retenues de poser une réflexion, renouveler un geste artistique, réinterroger les relations au public, au secteur professionnel, d'ouvrir leur travail à des intervenants extérieurs ou à des professionnels identifiés, questionner les processus traditionnels de montage de production.

À noter

Le site du Studio 24 est bien connu des caennais et de tous les amateurs de culture mais sa nouvelle vocation l'est moins. C'est pourquoi la Ville de Caen a souhaité accompagner ce nouvel équipement culturel d'une identité graphique spécifique. Ainsi il pourra être identifié comme **Espace de recherche des arts de la scène et de l'image**.



Studio 24

24, rue de Bretagne à Caen